

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales - *pilier géographie* - de

Madame Luana MARKOVIC

Mobilité et intégration des personnes admises à titre provisoire en Suisse

aura lieu le

19 septembre 2023 à 14h00

dans l'alvéole **B.1.38** (FLSH).

Directeur de mémoire : **Etienne PIGUET**

Expert : **Denise EFIONAYI-MÄDER**

Résumé :

Ce mémoire de Master a eu pour objectif de comprendre davantage la situation des personnes en admission provisoire (AP) en Suisse. L'AP est relatif au livret F, lequel correspond à une mesure de substitution à l'asile ne pouvant pas être accordé pour plusieurs raisons. Les personnes en AP font l'objet d'une décision de renvoi en attente et résident pendant ce temps sur le territoire helvétique. La littérature et divers témoignages exposent plusieurs difficultés rencontrées par ces personnes. Parmi ces obstacles, les notions de mobilité et d'intégration ressortent comme étant les principales thématiques pertinentes à problématiser.

De ce fait, ce travail de recherche a abordé de manière approfondie les relations que l'AP a avec la mobilité et l'intégration. Concrètement, cela se traduit par une étude empirique où une série d'entretiens ont été menés afin de récolter des témoignages permettant d'approfondir les questionnements clés de cette étude. Cela dans l'optique de restituer des résultats permettant d'apporter une compréhension approfondie de la problématique et d'y ajouter des pistes de réflexions à prévoir dans le futur.

Ces résultats traduisent des impacts du livret F sur les notions d'accessibilité aux diverses mobilités, couplé par une augmentation des techniques (appropriations) d'intégration pour surmonter ces accès limités. Cette recherche a également justifié les incidences de la notion *provisoire* pour les mobilités et l'intégration. Finalement ces résultats permettent aussi de comprendre que la mobilité et l'intégration des personnes en AP peuvent être comprises de manière reliée en prenant en compte la psychologie des acteurs.

Etant donné que ce mémoire s'est fait sous l'angle de la géographie mais que la principale limite de ce travail concerne la discipline de la psychologie, les pistes futures sont à envisager dans l'optique d'un travail complémentaire interdisciplinaire en géographie-psychologie.